

Paris, le 7 septembre 2012

**N/Réf. : CODEP-PRS-2012-048270****Monsieur le Directeur**IRSN – Centre de Fontenay aux Roses  
Route du Panorama  
BP 17  
92262 FONTENAY AUX ROSES

**Objet :** Inspection sur le thème de la radioprotection - mise en service  
Installation : accélérateur ELEKTA Synergy Platform n° 152650  
Identifiant de la visite : INSNP-PRS-2012-1296

Monsieur,

L'Autorité de Sûreté Nucléaire, en charge du contrôle de la radioprotection en France, est représentée à l'échelon local en Ile-de-France par la Division de Paris.

Dans le cadre de ses attributions, la Division de Paris a procédé à une inspection en vue de la mise en service de votre accélérateur sur le thème de la radioprotection des travailleurs, le 3 septembre 2012.

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-dessous la synthèse de l'inspection.

### **Synthèse de l'inspection**

La visite de mise en service a porté sur la vérification des conditions d'installation, vis à vis de la radioprotection des travailleurs, du nouvel accélérateur de particules (accélérateur ELEKTA Synergy Platform n° 152650) qui équipe votre établissement de Fontenay-aux-Roses.

Des éléments figurant au dossier de demande d'autorisation ont été examinés in situ. Lors de ces contrôles, les inspecteurs étaient accompagnés par la responsable du laboratoire, le chef du projet lié à cet accélérateur, la personne compétente en radioprotection, le coordinateur en charge des relations avec l'ASN, l'ingénieur en charge de l'hygiène et de la sécurité du site de l'IRSN ainsi que par le futur titulaire de l'autorisation.

Des systèmes de sécurité, de signalisation et de communication ont été contrôlés et des mesures d'irradiation ont été réalisées au niveau du bunker et des locaux attenants (salle de préparation et sas d'entrée au bunker).

Il ressort de cette visite que les éléments constitutifs du dossier de demande d'autorisation pour cet accélérateur sont conformes aux constats réalisés en inspection. Les mesures d'irradiation sont conformes au zonage établi, en conséquence, rien ne s'oppose à la délivrance de l'autorisation de détention et d'utilisation de cet accélérateur. Cette autorisation vous sera transmise par courrier séparé.

**A. Demandes d'actions correctives**

Sans objet

**B. Compléments d'information**

Sans objet

**C. Observations**

Sans objet

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**SIGNEE PAR : D.RUEL**